



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 86206

Texte de la question

M. Gaby Charroux interroge M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la politique du fret menée par la SNCF dans les Bouches-du-Rhône et particulièrement sur la gare de triage de Miramas. En effet, l'activité fret, alors qu'elle enregistre des résultats intéressants, ne cesse de connaître des diminutions de personnel susceptibles, à très court terme, de remettre en cause cette activité essentielle : les effectifs sont passés de 7 200 à 1 450 agents en six ans au plan national. Une nouvelle réorganisation, pilotée par la direction régionale de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, prévoit encore des suppressions d'emplois avec la disparition d'un cheminot sur trois à Miramas. C'est une situation incompréhensible à l'heure où nous avons besoin, autant pour des questions environnementales, économiques que de sécurité et fluidité du trafic routier, de développer le transport par rail particulièrement dans une zone comme celle du complexe industrialo-portuaire de Martigues-Fos. Miramas représente 11 % du chiffre d'affaires national fret de la SNCF mais s'est vu supprimer 350 emplois ces dernières années. Un fort potentiel de développement existe dans cette zone très industrialisée avec, notamment, un important développement du transport d'acier généré par Arcelor-Mittal. Il souhaite connaître la position du Gouvernement sur cette baisse irresponsable des effectifs et son action pour s'y opposer.

Texte de la réponse

Le Gouvernement tient à rappeler que SNCF Mobilités dispose d'une autonomie de gestion et qu'il lui appartient de décider de l'organisation la plus adaptée de ses activités. Dans un contexte de concurrence tant intermodale qu'intra-modale, Fret SNCF travaille à l'amélioration constante de sa compétitivité, et notamment sur sa capacité de production et sur sa politique commerciale. L'ambition de l'opérateur historique est, en effet, d'être un acteur majeur du report modal et du développement du transport ferroviaire de marchandises, en France et en Europe. Pour répondre au mieux à ses clients et pour remporter de nouveaux marchés par appels d'offres, Fret SNCF adapte donc ses moyens humains et matériels. Dans ce contexte, la direction de l'entreprise a décidé d'identifier les pistes d'évolution du site de Miramas permettant une plus grande efficacité et la mise en place de modes de production optimisés. Les évolutions envisagées seront, en temps utile, soumises à concertation des partenaires sociaux. Miramas est parmi les cinq sites les plus importants pour le transport ferroviaire de marchandises en France. Il est et doit rester un site essentiel pour Fret SNCF. Plusieurs types d'activités y sont développés notamment le regroupement, après collecte, d'envois ferroviaires en provenance de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le dégroupement pour distribution d'envois ferroviaires à destination de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le tri de wagons et le relais de trains vers l'Italie et l'Espagne en provenance du Nord de la France. Cette infrastructure ferroviaire bien équipée (installations permettant le tri de wagons à grande capacité, voies de relais, voies longues...) est également située à proximité de la zone industrialo-portuaire de Marseille, source importante de trafic de marchandises sur la région et au-delà. Fret SNCF, ainsi que l'ensemble des entreprises ferroviaires concernées, entendent ainsi non seulement pérenniser les trafics mais les développer, en cohérence avec le plan stratégique du grand port maritime de Marseille et les perspectives d'activités des industriels implantés sur la zone. Le Gouvernement y est sensible, et le Secrétaire d'État en charge des transports, de la

mer et de la pêche, a souhaité également engager une réflexion spécifique sur l'avenir du fret ferroviaire utilisant les triages dénommés "wagon isolé" dans le cadre de la conférence ministérielle pour la relance du fret ferroviaire. Un groupe de travail, piloté par l'association de chargeurs AUTF, vise ainsi à produire des propositions d'ici mi-2016, afin de pérenniser et développer ces trafics sur le triage français.

Données clés

Auteur : [M. Gaby Charroux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86206

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 décembre 2015

Question publiée au JO le : [28 juillet 2015](#), page 5723

Réponse publiée au JO le : [8 mars 2016](#), page 2048